

avec la majorité les trois cent mille citoyens anglais de la province de Québec. Et si le correspondant du « Montréal Star » ne peut espérer voir les « racial, lingual and sectarian animosities » disparaître du Canada tout entier, il pourrait du moins travailler à les faire cesser dans notre province, d'abord en s'abstenant de publier des écrits du genre de celui qui nous occupe, et ensuite — puisque de telles aspirations lui semblent si légitimes — en dirigeant ses efforts vers l'assimilation de ses compatriotes avec la race française, leur acceptation de la langue et de la foi de la majorité. De cette façon, l'unité parfaite de sentiment national se trouvera au moins réalisé dans un grand territoire. Quand on ne peut avoir le tout, il est sage d'accepter au moins une partie.

Le « Soleil » et la question scolaire du Nord-Ouest

Dans notre dernière livraison, nous avons exposé, en réponse à un correspondant, quelle sorte d'école séparée va être légalisée par le bill d'Autonomie des nouvelles provinces de l'Ouest. Le *Soleil*, s'il désapprouvait notre article, aurait pu le dire dès le samedi 1^{er} avril; il aurait pu le dire lundi ou mardi. Mais l'*Événement* ayant cru devoir reproduire cet article mardi soir, le *Soleil* crut que la patrie était en danger et, le jour suivant, fonda sur la *Semaine religieuse* avec une violence sauvage.

Le mercredi soir, la mise en page de notre revue est déjà faite. Cela explique que nous ne pouvons répondre bien longuement à tous les dires de l'écrivain du *Soleil*. Si cela nous était possible, nous reproduirions peut-être l'article même de notre confrère. Cela suffirait, sans doute, pour mettre les choses au point, auprès des gens sérieux qui composent notre honorable clientèle, lesquels sont habitués à ne pas se payer de mots.

Nous devons avouer, par exemple, que nous avons de la répugnance à nous occuper des clameurs d'un journaliste catholique dont l'éducation est telle, qu'elle lui permet d'accuser d'« injustice », de « déloyauté », de mauvaise foi », un confrère qu'il qualifie d'« organe du clergé. » Il n'est peut-être pas sans péril, d'ailleurs, de se commettre avec un écrivain qui a sa façon un peu particulière d'écrire la langue française...